

académie
Montpellier

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Hérault
éducation
nationale

Direction des
services
départementaux
de l'éducation
nationale
de l'HERAULT

Direction des
ressources
humaines

Service
Commun des
personnels
enseignants 1^{er} degré

Affaire suivie par
Déborah Lavaud-
Charronnière
Télécopie
04-30-63-65-91

DSDEN de l'Hérault
31, rue de
l'Université
CS 39004
34064 Montpellier
cedex 2

Montpellier, le 30 janvier 2014

**La Directrice académique des services de
l'éducation nationale
Directrice de services départementaux
de l'Education Nationale de l'Hérault**

à

Mesdames et Messieurs les Instituteurs
et Professeurs des écoles
Pour Attribution

Mesdames et Messieurs les I.E.N.
Pour Information

Objet : Demandes de mise en disponibilité pour l'année scolaire 2014-2015.

Réf.: Décret n° 85-986 du 16 septembre 1985 modifié portant sur le régime particulier de certaines positions des fonctionnaires de l'Etat art. 44 et suivants).

P.J. : 1

POUR DIFFUSION A L'ENSEMBLE DES PERSONNELS

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après les instructions relatives aux demandes de mise en disponibilité pour l'année scolaire 2014-2015 présentées par les personnels enseignants du premier degré.

A – La position de disponibilité

Sont concernées les disponibilités au titre des articles 44, 46 et 47 du décret susvisé :

• **Peut** être accordée au fonctionnaire sur sa demande une disponibilité :

- pour études ou recherches présentant un intérêt général (art. 44 a)
- pour convenances personnelles (art. 44 b)
- pour créer ou reprendre une entreprise (art. 46)

• Est accordée **de droit** (art. 47) au fonctionnaire sur sa demande une disponibilité :

- pour donner des soins à un conjoint, ascendant, enfant ou partenaire lié par un pacte civil de solidarité
- pour élever un enfant de moins de 8 ans, ou pour donner des soins à un enfant, à un conjoint, un ascendant, atteint d'un handicap
- pour suivre son conjoint
- pour exercer un mandat d'élu local

La position de disponibilité a pour conséquence la **vacance du poste** précédemment détenu ; celui-ci sera porté au mouvement pour être pourvu à la rentrée 2014.

B – Le dépôt des demandes - Calendrier

ATTENTION : la présente note ne concerne que les **premières demandes** de mise en disponibilité (un courrier individualisé sera adressé aux enseignants concernés pour un renouvellement de leur disponibilité).

Les intéressés établiront leur demande sur le formulaire joint en annexe et la remettront à l'IEN de leur circonscription.

La date limite de dépôt auprès des IEN des demandes de mise en disponibilité est fixée au **17 mars 2014**.

Les demandes de mise en disponibilité seront transmises par les circonscriptions avec l'avis motivé de l'IEN, **pour le 21 mars 2014** dernier délai à la **direction des services départementaux de l'éducation nationale** – service commun des personnels enseignants du 1^{er} degré :

SCPE 1^{er} degré
31, rue de l'université
34064 MONTPELLIER Cedex 2

Je vous serais obligé de bien vouloir porter cette circulaire à la connaissance des personnels de votre établissement.

Pour le Directeur académique
des services de l'éducation nationale
D.S.D.E.N de Montpellier
la Secrétaire générale
Adjointe au secrétaire général
chargée du département de l'éducation

Martine BOUXX

PREMIÈRE DEMANDE DE MISE EN DISPONIBILITÉ
au titre de l'année scolaire 2014 – 2015

(décret n° 85-986 du 16 septembre 1985 art. 44 et s.)

Je soussigné (e) : **NOM**, prénom :

Date de naissance :

Fonction (adjoint, directeur ...) :

Affectation en 2013/2014.....

.....

Adresse personnelle et numéro de téléphone :

.....

.....

Sollicite pour l'année scolaire 2014/2015 une mise en disponibilité au titre de :

.....

.....

Préciser le motif de la demande ainsi que le n° de l'article du décret afférent

Pour les demandes autres que la disponibilité pour convenances personnelles, **fournir à l'appui toutes pièces justificatives** : inscription dans un cycle d'études ou un laboratoire de recherches, certificat d'exercice dans une entreprise, attestation de lieu de travail du conjoint, etc....

A, le

Signature

AVIS DE L'IEN :

A, le (signature et cachet de l'IEN) :